

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DES PERSONNELS ET DE L'ADAPTATION
DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

AJACCIO, le 07/04/09

SOUS-DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

DELEGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE DE LA CORSE DU SUD
IMMEUBLE LES ORANGERS ;
4 AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE

Affaire suivie par Marie- Eve HAEFFELIN Assistante sociale

Téléphone : 04-95-20-30-05

Télécopie : 04-95-20-85-44

Marie-eve.haeffelin@finances.gouv.fr

A : Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil départemental
d'Action Sociale.

Compte rendu d'activité du service social des Ministères Financiers pour l'année 2008

(statistiques anonymes outil national Moira II validation CNIL du 13/03/2003 .
Arrêté Ministériel du 29 avril 2003)

L'exercice du travail social pour les Ministères financiers s'effectue depuis février 2006 à 50% compte tenu d'une convention partenariale de réciprocité de service avec le Ministère de la Justice, et ce pour le département de la Corse du sud.

Sur l'année 2008, le service social a développé un accompagnement social auprès de 37 personnes et 84 entretiens sociaux ont été effectués.

On observe **une hausse des interventions du service social en rapport à 2007, tant dans le nombre de personnes reçues que d'entretiens effectués** (2007 : 25 personnes reçues, 49 entretiens sociaux) cette augmentation de l'activité est lisible également pour la pratique au sein du Ministère partenaire.) 80% des personnes rencontrées ont été nouvelles, on ne peut donc parler d'un accroissement par la récurrence des demandes, mais bien de sollicitation souvent spontanées vers le service social

72% des personnes sont des femmes, avec toutefois un accroissement du personnel masculin sollicitant le service social (pour l'année 2007, le personnel féminin était de 76%)

Les tranches d'âge sollicitant davantage sont **les 50 à 59 ans pour 35%** et les 40 à 49 ans (près de 30%)

Une majorité d'agents en activité (73%) contre 24% de pensionnés . La mise en place dans les départements des réseaux de gérontologie a constitué un partenariat de relais dans la prise en charge de la perte d'autonomie.

On observe une majorité de catégorie C avec toutefois 13,5% de catégorie B et Près de 3% de catégorie A. on notera en lien avec la circulaire sur les missions des assistants de service sociaux, que l'aide financière est un outil d'accompagnement et que le service social dispose d'autres outils, en termes d'accès aux droits et à la législation notamment, favorisant ainsi la saisine par tout agent des Ministères Financiers.

En termes d'origine administrative des demandes, **les agents issus de la DGCP ont sollicité le service social à hauteur de 48 %**, la DGI à hauteur de 26 % viennent ensuite la DGDDI près de 15% et l'INSEE et la DRIRE à hauteur respective de 3,70%.

Au niveau de la sociologie des personnes rencontrées, **70% étaient des personnes seules** avec ou sans enfants et 27% des couples avec ou sans enfants.

Plus de 56% des personnes sont locataires avec toutefois, près de 30% des personnes sollicitant le service social, en situation d'accession à la propriété. Seuls 8% sont en situation de double résidence.

60% des demandes l'ont été de manière directe de la part des agents eux mêmes et 40% signalées par un tiers qu'il soit interne aux Ministères financiers (mutuelle, correspondants sociaux, médecin de prévention, délégation) ou externes (famille, médecin traitant, institutions partenaires.)

Concernant les domaines d'action du service social, près de **40% des accompagnements se sont portés sur des problématiques multiples** et souvent croisées, avec 31% pour la notion du budget(- 5 points en rapport à 2007), 17% pour le logement (+ 6 points en rapport à 2007), près de 26% pour la santé (- 5 points/ 2007) 12% concernant la vie familiale (-6 points /2007) et 12% concernant la vie professionnelle (+8 points en rapport à 2007.)

Concernant les actes professionnels réalisés, 190 actes hors entretiens ont été effectués, qu'il s'agisse de liaisons vers les partenaires internes ou externes, de suppléances administrative, d'échanges professionnels techniques ou de constitution de dossiers d'aides et de prêts sociaux.

Les entretiens sociaux eux, ont été effectués pour 35% de manière téléphonique compte tenu d'une disponibilité géographique souvent restreinte dans un contexte d'exercice en convention partenariale.

Dans le cadre des approches collectives, l'assistante sociale a participé à une formation action délivrée par des psychologues sur le continent sur l'approche collective du surendettement et l'élaboration d'un projet en lien avec la méthodologie du projet collectif .

Sur le plan institutionnel, l'assistante sociale participe de manière active au développement du dispositif d'aide aux agents en situation de difficultés (le DASAD) et éloignés du service.

Marie-Eve HAEFFELIN
Assistante sociale

